

## Rétablissement de l'ordre républicain

**Question d'actualité au gouvernement n° 0656G de M. Olivier Cadic (Français établis hors de France - UC)**  
publiée dans le JO Sénat du 15/02/2019

Texte de la question : M. Olivier Cadic. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Au nom du groupe Union Centriste, j'exprime notre plus vive indignation contre les récentes profanations et les inscriptions antisémites qui ont notamment visé des personnalités emblématiques, telles que Simone Veil ou Ilan Halimi. Révulsés et affligés, nous affichons notre solidarité à l'égard de la communauté juive et nous condamnons avec force les insupportables profanations de tous les lieux de culte qui se multiplient dans les églises, synagogues et mosquées. Cela doit cesser !

Sans faire d'amalgame, il n'échappe à personne que le mouvement des « gilets jaunes » est aussi générateur d'appels à la haine. Chaque samedi, ces défilés entretiennent en France un climat nauséabond fait de populisme et d'antiparlementarisme. (*Applaudissements sur des travées du groupe Union Centriste, du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen, du groupe La République En Marche et du groupe Les Indépendants République et Territoires.*)

Pourtant, il ne s'agit plus que d'une poignée de Français, dont une partie d'extrémistes, et qui ne représentent qu'eux-mêmes ! Dans une démocratie, les représentants doivent être élus, dois-je le rappeler ici ? Vous recevez comme moi, chers collègues, des courriers insensés qui nous appellent, entre autres choses, à la destitution du Président Macron. Au diable l'État de droit et le résultat des élections !

Peu important aussi les conséquences économiques et les salariés mis au chômage technique ! Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le ministre, que les commerçants expriment de plus en plus fort leur ras-le-bol, quand ils ne descendent pas, eux aussi, dans la rue, comme à Toulouse.

Cette exaspération gagne désormais les élus municipaux, qui sollicitent le Gouvernement auquel ils demandent une indemnisation pour les villes touchées par les dégradations à l'issue des manifestations.

L'agitation de rue doit cesser ! S'ils veulent manifester, très bien, mais selon les règles républicaines : pas n'importe où, pas n'importe comment !

Le mandat d'Emmanuel Macron s'achèvera dans 166 semaines. Au train où vont les choses, peut-on imaginer qu'il y aura un acte LCXVI des « gilets jaunes » ? Monsieur le ministre, ma question est simple : quand comptez-vous faire rétablir l'ordre républicain ?

(*Applaudissements sur les travées du groupe Union Centriste, ainsi que sur des travées du groupe Les Républicains, du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen, du groupe La République En Marche et du groupe Les Indépendants République et Territoires.*)

## Réponse du Secrétariat d'État auprès du ministre de l'intérieur

publiée dans le JO Sénat du 15/02/2019

Texte de la réponse : M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Monsieur le sénateur Cadic, vous avez raison de souligner que le mouvement dit « des gilets jaunes » a pris une tournure désormais réduite à des manifestations de voie publique. Ces manifestations se déroulent tous les samedis après-midi et, dans bon nombre de villes, elles dégènèrent, parfois au début, parfois à la fin. Quand je dis qu'elles « dégènèrent », c'est un euphémisme : quelques centaines d'individus s'en prennent à nos institutions, aux mairies, aux préfetures, aux forces de l'ordre, aux parlementaires, de manière extrêmement violente et agressive, ce qui nous conduit à déployer des dispositifs policiers partout en France pour chaque manifestation.

Convenez que ce mouvement est totalement inédit. Nous n'avons pas connu cela depuis plusieurs dizaines d'années, avec des manifestations jamais déclarées, infiltrées, vous avez raison de le souligner, par les milieux de l'ultra-gauche, parfois par les milieux de l'ultra-droite, avec des « gilets jaunes » radicalisés et qui, quand ils manifestent sur la voie publique et font dégénérer ces manifestations, ne représentent plus maintenant qu'eux-mêmes.

J'étais encore hier soir à Dijon pour saluer le courage et l'abnégation des fonctionnaires de police et des militaires de la gendarmerie nationale qui font face à ce mouvement. Tous les samedis, nous déployons, avec Christophe Castaner, des effectifs de voie publique qui encadrent ces manifestations et interviennent chaque fois qu'elles dégènèrent, procédant à des interpellations pour mettre un terme aux exactions. Depuis le 17 novembre dernier, nous avons, au total, interpellé 8 400 personnes sur lesquelles 7 500 ont été mises en garde à vue et 1 800 ont été condamnées.

Comptez bien sur notre détermination pour poursuivre cette action sur la voie publique et ces investigations judiciaires ultérieures qui permettent de confondre de nombreux casseurs plusieurs jours, voire plusieurs semaines après les actes. Soyez assuré que nous sommes totalement déterminés à mettre un terme à ces exactions. Sachez-le, nous attendons beaucoup des dispositions législatives que nous souhaitons voir adoptées et qui nous permettront d'écarter les casseurs des manifestations. *(Applaudissements sur les travées du groupe La République En Marche, ainsi que sur des travées du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen, du groupe Union Centriste et du groupe Les Indépendants République et Territoires.)*